

## Fiche de poste : Infirmier ou infirmière

### Contexte de la mission :

Le SNU (service national universel) est un programme d'émancipation et de responsabilisation des jeunes de 15 à 25 ans. Il a pour but l'émergence des valeurs républicaines et citoyennes, ainsi que le sens de l'engagement au service de l'intérêt général. Sa mise en œuvre a pour objectifs : le renforcement de la cohésion nationale à travers une mixité sociale et territoriale, le développement d'une culture de l'engagement, l'insertion sociale et professionnelle.

Il se décline en 3 phases successives :

- un **séjour de cohésion** de 12 jours, en internat, fondé sur l'appropriation d'un socle républicain et démocratique, l'esprit de défense et de résilience, des bilans individuels (santé, illettrisme, compétences), une large place est faite aux activités sportives comme vecteurs de cohésion,
- une **mission d'intérêt général**, de 12 jours ou 84 heures perlées, inscrite dans une logique d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, permettant d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel,
- une phase d'**engagement volontaire** d'au moins 3 mois, qui peut être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuie sur les dispositifs de volontariat existants (service civique notamment).

L'**équipe d'encadrement** des séjours de cohésion est constituée par :

- un chef de centre et deux adjoints : un adjoint d'encadrement et un adjoint éducatif,
- un référent Sport et cohésion, un intendant et un infirmier,
- des capitaines de compagnie et leurs adjoints supervisant 50 à 60 volontaires,
- des tuteurs de proximité chargés d'une maisonnée de 10 à 15 volontaires.

En Isère, 2 centres accueilleront les séjours de cohésion du **21 juin au 2 juillet 2021**

Commune	Centre de séjour	Effectif
Autrans-Méaudre	LE VERTACO	250
Corrençon-en-Vercors	LES RAMBINS	112

### A – Responsabilités particulières de l'infirmier ou infirmière :

Il ou elle assure l'encadrement sanitaire des jeunes volontaires, et coordonne, en concertation avec l'ARS, les actions de prévention conduite auprès des jeunes volontaires (modules nationaux).

#### 1°/ L'encadrement sanitaire des volontaires durant le séjour :

L'encadrement sanitaire du séjour consiste à :

- recueillir les fiches sanitaires, organiser l'infirmerie et les prises de médicaments prescrites,
- encadrer les personnels, notamment les cadres de compagnies et les tuteurs pour l'application des règles sanitaires et d'hygiène au sein du centre,
- assurer les soins éventuels à dispenser,
- faire le lien avec le cabinet médical le plus proche en cas de besoin,
- alerter les secours en cas d'urgence et effectuer les premiers gestes.

#### 2°/ La coordination des actions de promotion de la santé :

*Dans le quotidien du séjour :*

- prévenir les comportements à risque (tabac, mauvaise alimentation, sédentarité, sommeil)
- encourager à la prise en charge de sa santé, à une bonne hygiène de vie,

- un recueil de fiches sera proposé aux cadres, leur permettant de diffuser des messages simples et d'informer les jeunes sur des ressources disponibles.

***Dans la mise en place de formation par des intervenants :***

- module collectif confié à des professionnels de l'éducation en santé identifiés par les ARS,
- déterminants les plus significatifs pour la santé des jeunes (alimentation/nutrition/santé sexuelle),
- développement des compétences psychosociales (communication, facultés cognitives, émotions).

**B – Expérience requise et compétences attendues :**

Expérience souhaitable : encadrement sanitaire en accueil collectif de mineurs.

Compétences attendues :

- diplôme d'infirmier(e),
- intérêt pour les démarches de promotion de la santé auprès des jeunes,
- capacité à prendre en charge des jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

**C – Le Contrat :**

Contrat d'engagement éducatif (CEE) établi pour une période de **17 jours**

Préparation du séjour	Temps de formation	Rencontre intervenants	Réunion avant séjour	Séjour du 21/06 au 02/07	Repos compensateur	Evaluation et bilan
2	0	0	1	12	2	0

Candidature à adresser à : [snu38@ac-grenoble.fr](mailto:snu38@ac-grenoble.fr)

Date limite de réception :